

# MARQUES DE LA SUBJECTIVITÉ DU NARRATEUR

Asist. univ. drd. Cristina-Loredana BLOJU, Colegiul Universitar de Institutiori

## Résumé

*Toute narration est prise en charge par deux instances fictives : le narrateur et le narrataire. Leur présence peut se profiler de façon directe (on assiste à de véritables dialogues entre eux) ou de façon indirecte.*

*Pour décrire ce monde inconnu qu'est la narration, le narrateur dispose de deux voies : soit il s'adresse directement au lecteur (narrataire) pour lui expliquer les tenants et les aboutissements de l'histoire, cas où sa subjectivité se manifeste ouvertement (surtout par les modalités de l'énonciation), soit il rapporte les paroles de personnages.*

*« Si je narre (ou relate par écrit) un évènement qui vient de m'arriver, je me trouve déjà, comme narrateur (ou écrivain), hors du temps ou de l'espace où l'épisode a lieu. L'identité absolue de mon « moi », avec le « moi » dont je parle est aussi impossible que de se suspendre soi-même par les cheveux ! Si véridique, si réaliste que soit le monde représenté, il ne peut jamais être identique du point de vue spatio-temporel, au monde réel, représentant, celui où se trouve l'auteur qui a créé cette image. »<sup>1</sup>*

*« Toute œuvre littéraire est tournée...vers l'auditeur lecteur [...] elle anticipe en une certaine mesure ses réactions éventuelles. »<sup>2</sup>*

A l'intérieur de l'espace de la fiction deux instances fictives correspondant au pôle du locuteur et à celui de l'allocutaire prennent en charge la narration. Il s'agit du narrateur et du narrataire. Ceux-ci sont des instances fictives présentées dans la texture même de sa narration.

La seule observation apportée par J.M. Adam au schéma communicatif de Jakobson est la négligence du contexte socio-culturel, des phénomènes d'intertextualité, ainsi que la possibilité des significations (connotation, anagrammatiques etc.) qui débordent le sens prétendu univoque et transparent du message. Mais au-delà de ce schéma, on observe que le texte littéraire se caractérise par une interaction dynamique entre des instances différentes situées sur quatre plans :

<sup>1</sup> Baktine – *Esthétique et théorie du roman*, Nathan, Paris, 1978, p. 396 ;

<sup>2</sup> idem, p. 397;

1. auteur concret – lecteur concret
2. auteur abstrait – lecteur abstrait
3. narrateur fictif – narrataire fictif
4. acteur – acteur<sup>1</sup>.

Le narrateur est l'instance typique du texte narratif littéraire. Le narrataire se définit par son caractère fictif à la différence du lecteur postulé par le texte (lecteur modèle) ou de celui en contact direct avec le livre (lecteur concret).

Il ne faut pas oublier que c'est l'auteur abstrait qui a créé l'univers romanesque auquel appartient le narrateur fictif et le lecteur fictif. A son tour le narrateur fictif communique le <sup>1</sup>monde narré au lecteur fictif ou narrataire. Tous les deux sont en relation dialectique. Parfois l'image du narrataire se profile de façon indirecte par les appels que le narrateur lui adresse.

Le narrataire peut prendre lui-même la parole de sorte que ces instances fictives dialoguent directement.

Le narrateur a deux fonctions narratives obligatoires :

1. La fonction narrative ou de représentation qui souligne que le rôle de narrateur est celui de raconter une histoire. Elle peut être explicitée par la présence d'un introducteur (« *je vais vous raconter* », par exemple). Elle a en charge d'attirer l'attention sur la figure du narrateur, comme le fait, par exemple, Diderot dans *Jacques le Fataliste*.

2. La fonction de contrôle ou de régie qui concerne l'ensemble de l'organisation de la narration par le narrateur. C'est le rôle assumé par le pseudo-éditeur des *Liaisons dangereuses* de Laclos qui prétend d'avoir mis de l'ordre dans l'ensemble de la correspondance. Mais il ne faut pas perdre de vue les autres fonctions qui sont autant de manières propres au narrateur pour suggérer sa présence :

- La fonction métanarrative révèle des indices sur la relation que le narrateur nourrit vis-à-vis de l'histoire qu'il raconte. Il s'agit des commentaires que le narrateur est amené à formuler, des réflexions, des émotions ou des jugements sur le personnage. Cette fonction est nommée par Genette testimoniale ou d'attestation. Elle est très homologue à celle que Jakobson appelle fonction émotive.

---

<sup>1</sup> Lintvelt, Jaap – *Essai de typologie narrative. Le point de vue*, José Corti, 1981, p16 ;

« Notre héros était fort peu héros en ce moment. »<sup>1</sup>

Par l'ironie, le narrateur se rapproche et se distancie de son personnage qu'il juge d'un air amusé.

- La fonction évaluative est illustrée par le discours évaluatif parsemé par des épithètes, comparaisons, commentaires par lesquels le narrateur énonce un jugement intellectuel ou moral sur l'histoire ou sur les acteurs. Elle exprime l'attitude intellectuelle du narrateur.

Dans *Moderato cantabile*, par exemple, il est difficile à saisir si c'est le narrateur ou la patronne qui desqualifie l'attitude d'Anne Desbaresdes de « dérèglement ». Le même problème se pose à la fin du roman où Anne est réprouvée comme « adultère ».

« Les hommes évitèrent encore de porter leurs yeux sur cette femme adultère. »<sup>2</sup>

- La fonction généralisante ou idéologique est illustrée par le discours abstrait par lequel le narrateur énonce des réflexions générales, abstraites, des jugements généraux sur l'homme. Cette fonction concerne principalement la relation à l'histoire. Ce discours vise une portée plus générale présentant une réflexion sous la forme d'une maxime. Ce type de discours abstrait abonde dans le *Père Goriot* : „Mais Paris est un véritable océan. Jetez-y la sonde, vous n'en connaîtrez jamais la profondeur”<sup>3</sup>,

« Le bonheur est la poésie des femmes, comme la toilette en est le fard. »<sup>4</sup>

- La fonction émotive apparaît sous la forme d'un discours émotif par lequel le narrateur manifeste les émotions que l'histoire suscite en lui. Il fait ainsi ressortir sa disposition affective.

La subjectivité du narrateur peut se manifester par les modalités de l'énonciation : l'interrogation, l'exclamation ou bien la négation polémique.

Les interrogations rhétoriques ont une haute vertu argumentative. Elles possèdent un aspect argumentatif négatif. Il arrive même que des interrogations rhétoriques partielles soient des réponses subjectives, mais qui confèrent aux énoncés une orientation argumentative positive.

---

<sup>1</sup> Stendhal – *La chartreuse de Parme*, Bouchard International, Paris, 1993, p. 10 ;

<sup>2</sup> Duras, Marguerite – *Moderato cantabile*, Minuit, Paris, 1977, p. 114 ;

<sup>3</sup> Balzac, Honoré de – *Père Goriot*, Prietenii cărții, București, 1992, p. 20;

<sup>4</sup> idem, p. 21;

« *Si je range l'impossible Salut au magasin des accessoires, que reste-t-il ? Tout un homme, fait de tous les hommes et qui les vaut tous et que vaut n'importe qui.* »

Dans l'interrogation rhétorique le locuteur fait comme si la réponse à la question allait de soi, aussi bien pour lui que pour l'allocutaire. La question n'est là que pour rappeler cette réponse ; elle joue alors à peu près le rôle de l'assertion de cette dernière, présentée comme une vérité admise.

L'interrogation est une marque évidente de la présence du narrateur, tout comme l'exclamation qui témoigne de la subjectivité du locuteur, des valeurs affectives et évaluatives que la langue doit exprimer. La phrase exclamative crée une tension entre l'évidence de ce qui est et ce qu'on pourrait penser que serait.

A son tour l'exclamation peut être graduelle - marquée par des mots introducteurs : *que, ce que* ou *qu'est-ce que, comme, combien* – ou bien non-graduelle – qui n'implique pas l'idée de gradation.

Exemple : « *Qu'elle est belle, cette fille !* » (exclamation graduelle)

« *Il est là !* » (exclamation non-graduelle)

« *Quelle bonne et profonde odeur ! s'exclama-t-il* ». (M. Tournier)

La présence du narrateur est bien évidente : à côté de l'exclamation on trouve l'incise « *s'exclama-t-il* ».

A la différence de la négation descriptive (qui est l'affirmation d'un contenu sémantique négatif), la négation polémique est un acte de dénégation, la réfutation d'un contenu positif soutenu antérieurement par un énonciateur différent du locuteur (ou l'instance énonciative) qui produit cet énoncé. Sa valeur polyphonique est incontestable ; elle fait intervenir donc deux instances narratives : l'énonciateur de l'affirmation antérieure et le locuteur de l'énoncé qui rejette celle-ci. La négation polémique a donc un caractère dialogique, refutatif, polyphonique.

« *Marie n'est pas belle, elle est charmante* ».

Il est à remarquer la structure généralement binaire de la négation polémique : la première partie de l'énoncé, de forme négative, refus de l'affirmation antérieure, est suivie d'une correction, précédée ou non du *mais* refutatif. C'est ce correctif qui transforme la négation phrastique, non replicative, en négation argumentative, de nature polémico-replicative.

De même, il existe une riche classe de noms, nommés noms de qualités à même de fonder une grammaire des insultes dont les structures ont des traits syntaxiques et sémantico-pragmatiques particuliers. Ils se distinguent des noms ordinaires en ce qu'ils sont « non classifiants ».

Axiologiques, évaluatifs, porteurs de la subjectivité du locuteur et témoignant de la situation pragmatique de l'exercice de langage, ces noms appartiennent surtout aux contextes où le narrateur fait sentir sa présence :

« *Ce fripon de valet vient de se marier.* »<sup>1</sup>

L'existence d'une pluralité de voix dans l'interprétation des énoncés, souvent différentes de celle du locuteur indique l'existence de plusieurs degrés dans la « destinarité ».

L'énonciateur présente l'énoncé E1 comme devant normalement amener son interlocuteur à conclure E2. Il définit un certain caché à l'intérieur duquel l'énoncé E1 conduit à conclure E2 et l'impose au destinataire.

« *Mario (riant) : Ah ! ah! Ah!*

*M. Orgon: De quoi riez-vous, Mario?*

*Mario :De la colère de Dorante qui sort et que j'ai obligé de quitter Lisette.*

*Silvia : Mais que va-t-il dit dans le petit entretien que vous avez eu un tête-à-tête avec lui ? »*<sup>1</sup>

Dans une séquence « E1 mais E2 », E1 est présenté comme argument tendant vers une certaine conclusion, implicite. E2 présente un argument censé plus fort en faveur de la conclusion contraire. Le « mais » lie deux énoncés associés à des arguments contraires : en quoi le contenu de la réplique de Mario qui précède peut-il constituer un argument allant dans un sens opposé à la question de Silvia ? La réplique de Silvia pourrait être interprétée de la sorte : « *Si vous parlez de la colère de Dorante cela tend à faire croire que cela m'intéresse ; mais vous vous trompez* »<sup>2</sup>, car la question qui suit après *mais* montre que ce qui l'intéresse c'est ce que Dorante lui a dit. L'enchaînement porte ici sur le fait de dire telle chose sur l'énonciation de Mario et non sur le contenu de l'énoncé. « *Mais* » vise la prétention de Mario à poursuivre la conversation dans la direction où il l'a lancée. Le conflit porte sur l'exercice de la parole : en ouvrant sa question par « *mais* », Silvia conteste le droit que s'arroge Mario d'imposer son discours et arrose son propre droit à prendre la parole, à devenir narrateur et à réorienter le discours.

Et ce n'est qu'un exemple de connecteur qui fait intervenir le narrateur qui redirige l'énoncé original vers une conclusion inattendue.

L'interjection « *Eh, bien !* » à son tour associe la fonction phatique qui vise à maintenir le contact avec l'interlocuteur, et la fonction argumentative. Cette association permet au locuteur de faire entrer son énonciateur dans son jeu, de le forcer à tirer une conclusion, à l'avouer. Le rôle de ce connecteur s'articule sur trois points :

- soit le locuteur réagit à une situation S, explicite ou non, ou produisant un énoncé Q introduit par « *eh ! bien !* » (interrogation)

<sup>1</sup> Beaumarchais – *Le mariage de Figaro*, Librairie Larousse, Paris, 1934, p. 15 ;

<sup>1</sup> Marivaux – *Le jeu de l'amour et du hasard*, Librairie Larousse, Paris, p. 101 ;

<sup>2</sup> idem, p. 80;

- soit Q est présenté comme suite inattendue de S. par le caractère « *inattendu* » on ne comprend pas qu'il ne s'agit pas d'une éventualité normale à l'égard aux croyances prêtées au destinataire ou a un tiers ;
- soit le locuteur signale l'enchaînement S-Q pour suggérer au destinataire la conclusion C.

« *Cette première pièce exhale une odeur sans nom dans la langue et qu'il faudrait appeler l'odeur de pension. Elle sent le renferme, le moisi, le rance ; elle donne froid, elle est humide au nez, elle pénètre les vêtements, elle a le goût d'une salle où l'on a dîné, elle pue le service, l'office, l'hospice...* »

*Eh bien ! malgré ces plates horreurs, si vous le compariez à la salle à manger qui lui est contiguë, vous trouveriez ce salon élégant et parfumé comme doit être le boudoir. »<sup>1</sup>*

S est la description de la première pièce. La suite inattendue (Q) est le fait que l'on trouve le salon élégant et parfumé. On s'attendait plutôt à une conclusion Q énonçant que le salon est salé et nauséabond. La conclusion C (pension sordide, répugnant qui passe pour élégante) se tire du fait que la situation S n'a pas eu la conséquence Q.

L'énonciateur de « *eh, bien !* » n'est pas autre que le narrateur balzacien, dont la présence se manifeste sans cesse dans le récit. Les descriptions balzaciennes tendent à ressembler à des inventaires. C'est pourquoi une relation vivante s'établit entre narrateur et lecteur. Ici le narrateur joue en décrivant avec les attentes de son lecteur.

Alors que « *mais* » rapportait la description au regard intéressé d'un personnage délégué du lecteur, le « *eh, bien !* » interpelle ce même lecteur directement.

On perçoit clairement la pluralité de fonctions que peut assumer un élément argumentatif dans un texte littéraire mobilisant l'analyse linguistique et une réflexion sur la technique narrative, contribuant à définir une certaine relation entre les places du narrateur et du lecteur.

On n'a fait que passer en revue quelques éléments de la subjectivité du narrateur qui indiquent sa présence dans le texte romanesque. Leur nombre est encore plus élevé et l'étude des connecteurs argumentatif, des modalités réclamerait tout un ouvrage entier.

## ŒUVRES CITÉES

1. Balzac, *Père Goriot*, Prietenii cărții, Bucuresti, 1992, p20 ;
2. Beaumarchais, *Le mariage de Figaro*, Librairie Larousse, Paris, 1934 ;
3. Duras, Marguerite, *Moderato Cantabile*, Minuit, Paris, 1977, p114 ;

<sup>1</sup> Balzac, Honoré de – *Le père Goriot*, EDP, Bucuresti, 1969, p.12-13 ;

4. Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard*, Librairie Larousse, Paris, 1970 ;
5. Sartre, *Les mots*, Gallimard, Paris, 1964 ;
6. Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, Booking International, Paris, 1993, p493 ;

## RÉFÉRENCES

1. Baktine, *Esthétique et théorie du roman*, Nathan, Paris, 1978 ;
2. Genette, Gérard, *Figures III*, Editions du Seuil, Paris, 1972
3. Lintvelt, Jaap, *Essai de typologie narrative. Le point de vue*, José Corti, 1981, p16.
4. Pouillon, Jean, *Temps et romans*, Gallimard, Paris, 1946, p. 110.
5. Todorov, Tvetan, *Les catégories du récit littéraire*, in *Communications* 8/1966.